



CAISSE DE SOLIDARITE INTERSYNDICALE THALES GROUPE

Depuis plus de 8 semaines, des salariés manifestent lors d'actions dans tous les établissements du Groupe, en coordination avec les organisations syndicales, pour exprimer leur mécontentement, face à une politique salariale 2022 non seulement injuste mais incompréhensible de la part de la Direction au regard des excellents résultats du Groupe face aux besoins des salariés, face à l'accroissement des compétences et qualifications de toutes et tous, face à l'inflation galopante, aux hausses des prix de l'énergie notamment et face aux enjeux à venir.

Pour rappel les mesures demandées par les salariés (une politique salariale appliquée rétroactivement au 1^{er} janvier 2022 et un budget supérieur à 4%) sont évaluées à 40 millions d'euros, alors que dans le même temps le budget réservé aux actionnaires s'élève lui à plus de 1,3 milliards d'euros (500 millions d'euros de dividendes et 800 millions d'euros de rachats d'actions pour destruction).

Face au mépris affiché par la Direction du Groupe, à la fin de non-recevoir et la volonté de passer en force sans négocier, sans faire de nouvelles propositions, face à l'intimidation de la Direction par les assignations en justice de représentants du personnel et des salariés, il est nécessaire de continuer les mobilisations et les actions sur tous les sites du Groupe.

Pour cela, il est important de soutenir tous les salariés qui perdent tout ou partie de leur rémunération lors de ces mouvements que vous êtes très nombreux à soutenir et qui devraient apporter du « PLUS » à tous. Pour mémoire, la mobilisation a déjà permis +3 mois de plus de politique salariale en 2022, + 6 mois en 2023. Vous approuvez ces mouvements en grand nombre mais vous ne pouvez peut-être pas participer pour différentes raisons, aux actions impulsées par les intersyndicales. Cependant, toutes et tous, nous pouvons contribuer à la hauteur de nos moyens, et certainement soutenir financièrement ces actions.

L'intersyndicale Groupe appelle toutes celles et ceux qui le peuvent à soutenir financièrement les actions en donnant à la caisse de solidarité mise en place.

Pour cela vous avez deux solutions :

1. Participez à la cagnotte en ligne sur cotizup.

<https://www.cotizup.com/intersyndicalethales>



2. Faire un virement sur le compte FTM CGT Thales suivant, en précisant « Caisse de solidarité intersyndicale Thales »

42559	10000	08002988030	89	GRUPE CREDIT COOPERATIF
<i>code étab.</i>	<i>code guichet</i>	<i>numéro de compte</i>	<i>clé RIB</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0029	8803	089
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Cette caisse de solidarité est gérée par nos 4 organisations syndicales Cfdt, CFE-CGC, CFTC et CGT. Toutes les sommes versées seront utilisées pour aider les salariés qui ont perdu de l'argent lors des mouvements sur tous les sites de Thales.

SOYEZ NOMBREUX A PARTICIPER ! MERCI POUR EUX, MAIS AUSSI POUR VOUS CAR CE COMBAT EST CELUI DE CHACUN